ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º 1003

présenté par
M. Breton, M. Hetzel, M. Le Fur et M. Reiss

ARTICLE 33

I. – Rédiger ainsi le début de l'alinéa 4 :

« Dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes, elles... *(le reste sans changement)* ».

II. – En conséquence, rédiger ainsi le début de l'alinéa 5 :

« Dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes, elles... *(le reste sans changement)* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.